



Casse moteur sur un vehicule d'occasion plus garanti

Par **joe025_old**, le **26/05/2007** à **09:29**

bonjour,
j'ai achete une voiture il ya deux ans avec une garantie de un an
elle n'est donc plus garantie par le vendeur
je suis tombe en panne et je l'ai ammene chez renault
les deux arbres a cames etaint desserres dont un casse et des vis sont
cassees dans la culasses pour eux ca a ete demonte et mal remonter
une panne comme ca ne peut se produire sachant que depuis que je possede
le vehicule il n'y a eu aucune intervention au niveau du moteur
la facture de la reparation se monte a 2870 euros
surtout qu'en deux ans en je n'ai fait que 25000kms
ai je des droits et puis je attaquer le vendeur pour fraude ou vice cache
car les degats ne sont pas dus a une usure mais a un defaut de montage
merci de me repondre car la note me semble salee
je vous remercie d'avance pour tout reinseignement
quels sont mes droits et recours possibles

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:31**

Bonjour.

Oui, vous pouvez agir contre le vendeur sur le fondement de la garantie légale de conformité

ou de la garantie des vices cachés, c'est au choix!

Dans les deux cas, cela relève de la compétence du juge de proximité, la représentation par avocat n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée.

Cdt.

Par **joe025_old**, le **27/05/2007** à **08:28**

merci d'avoir pris le temps de me répondre et de vous être intéressé à ma question
quelles sont les démarches à suivre dois-je envoyer un courrier au vendeur du véhicule pour
lui expliquer mes intentions car pour le moment nos explications ont juste été verbales et il
m'a dit que ce n'était pas son problème il n'a rien voulu savoir. Dois-je faire expertiser le
véhicule

quelles sont mes chances d'aboutir vu que je possède le véhicule depuis deux ans il peut se
retourner et dire que le véhicule a pu être démonté ailleurs et si je prend un avocat à qui
incomberont ces frais ainsi que ceux de l'expert et est-ce que la procédure risque d'être
longue car pour le moment je n'ai plus de véhicule

merci d'avance pour la réponse